Faut pas dire qu'il n'y a que 3 Blancs dans la classe de ton fils ! Prison et amende !

écrit par Christine Tasin | 14 juillet 2023

Source de l'illustration : https://identitairepur.wordpress.com/2013/05/03/le-grand-remplacement-par-ab/

On marche chaque jour davantage sur la tête. La liberté d'expression ? C'est devenu un gros mot.

Un père, en Alsace, fait une video devant le collège de son fils, où il explique que sur 27 élèves dans la classe de son fils, il y a 3 Blancs.

Et hop ! Incitation à la haine, plainte de la Licra et de SOS racisme, dans le monde des hommes les vautours marchent

toujours par 2 ou plus. C’est qu’il y a de quoi se goberger aux dépens du pauvre pékin qui ne trouve pas normal que, en France, pays occidental, son fils fasse partie des minorités.

Eux ils sont tarés, ok. Et ils sont payés pour faire perdurer ce qui les fait vivre sur le dos de la bête.Mais les juges, bon sang, les Juges ! Même des magistrats mur des cons devraient, me semble-t-il, faire la différence entre faire un constat (le Grand Remplacement) et inciter à la haine de l’autre…

Que non ! 2 mois de prison avec sursis (le procureur avait requis 5 mois !!!!) et des sous aux vautours Licra et SOS racisme pour le préjudice que les pauvres ont subi !!!! Je ne sais si ce pauvre père a les moyens de faire appel mais je ne vois pas comment ni pourquoi il serait condamné, sauf à avoir tenu dans la video que nous n’avons pas vue des propos peu compatibles avec la doxa actuelle. Faut dire que le malheureux père a osé poster sa video sur twitter, circonstance aggravante car le réseau social permet de diffuser largement… C’est pour cela qu’ils nous ont interdit le même twitter pour parler de nos craintes sur la vaxxination Covid… Le Meilleur des Mondes, vous dis-je ! Et l’argument vaut en justice, j’avais été condamnée en première instance il y a 10 ans pour avoir dit « l’islam est une saloperie » à des musulmans devant un abattoir halal à Belfort. Incitation à la haine… pourtant l’islam n’est pas un être humain, mais passons, quand ils veulent ils tordent le droit. J’avais à la suite de ce verdict une video où je disais qu’il y avait un tribunal islamique en France, à Belfort ! Mais j’avais été relaxée en appel non pas au nom de la liberté de penser et de dire ce que l’on veut de tous les dogmes (un comble, une aberration inquiétante), mais parce que mon avocat avait fait valoir que j’étais seule avec ma petite caméra pour un reportage sur l’Aïd face à des musulmans. Et donc que je ne pouvais pas raisonnablement

être accusée d’inciter mon public, des musulmans… à la haine d’eux-mêmes !

Quand on pense à toutes ces racailles violentes qui haïssent ceux qu’elles volent, violent, assomment, poignardent.. jamais de condamnation pour incitation à la haine ! C’est bizarre, non ?

Une chose est certaine, ce n’est pas avec la justice de Macron-Dupond-Moretti que la haine des Blancs va s’atténuer et disparaître dans notre pays, puisque des lois iniques et discriminatoires prouvent à nos ennemis qu’ils sont protégés, en situation dominante et qu’ils peuvent, ô délice incomparable, voir politiques, journaleux et juges à plat ventre devant eux. **Il suffit qu’ils agitent la menace d’une révolte pour qu’on leur livre la peau de l’ours blanc avant même qu’il soit mort.**

https://www.fdesouche.com/2023/07/13/condamne-pour-avoir-incite-a-la-haine-raciale-devant-le-college-dillzach/